

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**À MARSEILLE (13014)
100 avenue du Merlan**

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à MARSEILLE (13014), dénommée « Le Major », cadastré **section 893D n° 200** - 100 Avenue du Merlan - pour 15a 19ca

Le lot n° 96 soit un **appartement de type studio** d'une superficie de **13,96m²**

Portant le numéro 222 au plan du R+2 comprenant kitchenette/séjour, salle d'eau/WC et entrée
Et les 56/10000èmes des parties communes et charges générales de copropriété

LES BIENS FONT L'OBJET D'UN BAIL COMMERCIAL

**SUR UNE MISE À PRIX DE : 25 000,00 €
(VINGT CINQ MILLE EUROS) outre frais**

VISITE LE MERCREDI 06 MARS 2024 DE 09 H À 10H (sur place)

ADJUDICATION FIXEE AU MERCREDI 20 MARS 2024 À 09H30

À l'audience de vente du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE, 25 rue
Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :

- au Cabinet de la SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES, Avocats, 43-45 rue Breteuil,
13006 Marseille, tél : 04.91.37.88.77

- au Cabinet de la SCP AXIOJURIS-LEXIENS, Avocats, Le Britannia - Bâtiment A - 20
Boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON, tél : 04 37 48 80 80. (Réception des appels de 9h
à 12h)

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE, où le cahier
des conditions de vente est déposé sous le numéro **RG n°23/00180**.